



# LE RÉGIME D'IMPATRIATION (RNH)

## PRINCIPE

- › Le statut permet de bénéficier d'avantages fiscaux, particulièrement sur les revenus de source étrangère
- › Le statut de RNH est attribué pour une durée de 10 ans

## À QUI S'ADRESSE CE DISPOSITIF ?

Retraités	Rentiers	Entrepreneurs
Pensions privées taxées à 10%	Exemption de certains revenus passifs de source étrangère	Flat tax de 20% applicable aux rémunérations

## CONDITIONS POUR PRÉTENDRE À CE RÉGIME

- › Ne pas avoir été résident au Portugal au cours des 5 dernières années;
- › Devenir fiscalement résident au Portugal

## DÉMARCHES



\*avant le 31 mars N+1

## NOTRE MÉTHODOLOGIE





## GESTION DES REVENUS PASSIFS

- les revenus « passifs » de **source étrangère** (les revenus d'investissements - intérêts et dividendes notamment) sont totalement exonérés d'impôt au Portugal pour autant qu'ils puissent faire l'objet d'une taxation dans leur pays de source selon le traité de non double imposition entre le Portugal et l'État concerné;
- un portefeuille qui ne génère que des intérêts et des dividendes de **source étrangère** ne seraient redevables d'aucun autre impôt au Portugal que les retenues à la source conventionnelles



## EXPERTISES

- Il est important de vous rencontrer avant votre départ afin d'établir un bilan patrimonial, analyser l'impact d'un transfert de résidence fiscale au Portugal et planifier ensemble, avec vos conseils, ce qu'il pourrait être opportun de faire en termes de structuration et de transmission,
- Analyse de l'existence ou non de conventions fiscales et des incidences induites sur votre situation (absence de convention sur les successions entre la France et le Portugal)
- Nous disposons d'un French Desk à Lisbonne spécialisé pour la clientèle RNH.

**Le réseau international Wealth Planning d'Edmond de Rothschild est à votre disposition pour toute information complémentaire.**

Le présent document est émis par le groupe Edmond de Rothschild. Rédaction achevée au 31 mars 2023.

Il n'est pas de nature contractuelle et vous est remis à titre d'information uniquement et ne constitue pas une consultation juridique, fiscale ou comptable personnalisée. Ce document ne doit pas être interprété comme une offre de produits ou de services financiers ou une recommandation d'acheter ou de vendre un instrument financier ou de souscrire à un service financier. Les informations qu'il contient n'ont pas été examinées à l'aune de votre situation personnelle ou de vos objectifs ou besoins spécifiques. Nous vous invitons à consulter vos propres conseillers indépendants. Le présent document s'appuie sur des informations provenant de sources ou de documents externes jugés fiables. Le groupe Edmond de Rothschild s'efforce de veiller à ce que les informations qu'il contient soient exactes, complètes et d'actualité mais ne peut fournir aucune garantie quant à leur exhaustivité ou à leur exactitude. Tout investissement comporte des risques, notamment des risques de perte de capital et de fluctuation de valeur et de rendement. En aucun cas, la responsabilité d'une entité du groupe Edmond de Rothschild, de ses directeurs et employés, ne saurait être engagée pour des dommages directs ou indirects, pertes, frais, réclamations, indemnités, ou autres dépenses qui résulteraient de l'utilisation ou de la distribution de ce document ou d'une décision prise sur la base de ce document. A défaut d'indication contraire, les sources utilisées dans le présent document sont celles du groupe Edmond de Rothschild. Ce document est confidentiel et destiné uniquement à une utilisation par le groupe Edmond de Rothschild et les personnes à qui il est délivré. Toute reproduction ou utilisation de tout ou partie de ce document et de son contenu, sous quelque forme et à quelque fin que ce soit, est strictement interdite, sauf autorisation préalable et écrite du groupe Edmond de Rothschild. Copyright © groupe Edmond de Rothschild - Tous droits réservés